Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: - (2016)

Heft: 3: Vernichten um zu bewahren? = Détruire pour conserver? = Distruggere per conservare?

Artikel: Le coût environnemental de la gestion documentaire

Autor: Roy, Sophie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-769441

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ABSTRACT

Big data: façonner le virage numérique de manière proactive

Face à la numérisation croissante de l'économie et de la société et pour répondre aux évolutions liées au «big data», le Conseil fédéral a adopté en avril 2016 la stratégie «Suisse numérique». Celle-ci a pour but de promouvoir et d'encadrer la transformation numérique de la société, de sorte que la mutation numérique et les changements de structures y relatifs soient façonnés de manière proactive et en réseau. Avec sa nouvelle stratégie, le Conseil fédéral réagit notamment aux développements de ce que l'on appelle communément les «big data». Ceux-ci recèlent autant de chances que de risques: parmi les chances, on notera surtout la possibilité de gagner de nouvelles connaissances en découvrant des relations jusque-là inconnues; du côté des risques, le plus inquiétant concerne les possibles violations de la protection des données. Une des parties-clés de la stratégie «Suisse numérique» consiste dans la mise en place d'une infrastructure de données nationale fondée sur le principe de l'open data et sur l'application du principe de l'autodétermination informationnelle dans le domaine des données personnelles. L'infrastructure de données nationale est tout d'abord une infrastructure technique (portails, plateformes, services, etc.) répartie à l'échelle de la Suisse qui permet l'accès et l'échange de données sur la base de règles définies. Son but est de soutenir la création de richesses à partir de données et surtout de libérer la valeur ajoutée potentielle des données déjà existantes. Une infrastructure de données nationale peut être examinée sous quatre perspectives différentes, chacune d'entre elles mettant l'accent sur un aspect particulier, comme l'exploitation secondaire des données (open data), l'utilisation en commun de données de référence (registres de base), de nouvelles méthodes d'analyse des données (big data) ou encore l'autodétermination informationnelle dans le domaine des données personnelles (mydata).

Les institutions patrimoniales devraient s'engager activement dans le développement d'une infrastructure de données nationale, car celle-ci leur permet d'être mieux adaptées à leur mission. Ainsi, le renforcement de la mise en réseau entre les institutions dans le cas des instruments de recherche est particulièrement significatif, car ce n'est pas seulement la recherche que cela simplifie, mais également la relation avec d'autres données, et par conséquent l'acquisition de nouvelles connaissances. D'autres opportunités découlent de l'exploitation collaborative des registres de base, ainsi que de la séparation claire entre les niveaux de la donnée et de sa représentation, ce qui permet à un tiers d'utiliser les données également dans d'autres contextes.

Comme le montre une étude comparative internationale, les institutions patrimoniales suisses se trouvent à la traîne d'autres pays par rapport à la mise en œuvre de l'open data et de la participation en ligne des publics. Les résultats de l'étude mettent en lumière que les institutions devraient aborder le virage numérique de façon proactive et en réseau, car l'excellence des infrastructures techniques et le bon équipement financier des institutions suisses ne suffisent pas. Pour que le virage numérique se produise avec succès, il faut aussi bien des institutions innovatrices qui se lancent dans de nouvelles approches, qu'une stratégie globale sur les données pour l'ensemble du secteur. Ainsi, on le voit, la problématique du «tout-conserver» chère aux partisans des «big data» est à penser dans une stratégie globale tenant compte à la fois de la qualité des données et de leur mise en réseau que de l'évaluation des risques sur la protection des données. Et les professionnels I+D sont tout désignés pour y apporter leurs compétences.

Le coût environnemental de la gestion documentaire

Sophie Roy, responsable du blog Convergence de l'Association des archivistes du Québec

De plus en plus, l'environnement est une préoccupation de nos sociétés et cela se reflète dans notre volonté de réduire la consommation de papier. Pourtant, est-ce que vraiment la production, l'utilisation et la conservation de données analogiques polluent moins que leurs consœurs numériques? Rien n'est moins sûr d'après plusieurs études.

L'environnement a la cote actuellement

Depuis l'avènement de l'ère industrielle, la santé de notre planète soulève des questions. Le contexte de croissance économique fait s'accélérer la destruction de nos ressources naturelles et pousse l'humanité à agir. En 2015, la Conférence internationale de Paris sur le climat (COP21) semble avoir eu des résultats encourageants pour l'avenir de la planète. Les décideurs, gouvernements et entreprises, ont désormais la responsabilité d'agir. De plus, l'environnement a la cote dans notre quotidien avec les tendances zéro déchets, légumes moches, mobilité douce et voitures électriques, compostage et autres réutilisations des ressources.

L'industrialisation passe aujourd'hui à une étape de dématérialisation et de robotisation dans un but d'efficience, de mobilité, mais aussi de réduction de la consommation de papier. Mais, dans le contexte de croissance mondiale, qu'en est-il du coût environnemental de la conservation et de la duplication sous toutes ses formes de la masse documentaire numérique? Et comment le spécialiste de la documentation peut-il intervenir, réagir face à ces enjeux de taille?

Quel coût environnemental des TI?

Le calcul du coût environnemental des technologies de l'information n'est pas encore courant dans les organisations. Les réseaux et les serveurs consomme-

raient environ 2% de la consommation énergétique mondiale[1]. Pouvez-vous imaginer, selon Google, qu'une recherche effectuée sur son moteur émet 0,2 g de CO^2? Il y a 3,3 milliards de recherches effectuées chaque jour, ce qui équivaut à 660 tonnes de CO_2 émises par jour, ou 241 000 tonnes par an[2]. Un autre exemple, un livre papier représente 1,3 kg d'émission de carbone, alors qu'un livre numérique pour un iPad représente 135 kg[3]. Ou encore, l'envoi de courriels par 100 personnes d'une même entreprise équivaut à 14 allers-retours Paris New York ou 13,6 tonnes de CO_2 par année[4].

Les méthodes de calcul existantes des coûts environnementaux des technologies de l'information ne font pas l'unanimité[5], mais les gens de l'industrie s'entendent pour dire que le numérique pollue plus à long terme que l'utilisation du papier. Surtout par l'effet de duplication de l'information et du stockage infini des données. Des géants du numérique, tels que Google et Facebook, ont déclaré vouloir s'attaquer au problème en investissant dans les nouvelles technologies propres à faible émission de carbone et consommation énergétique.

Les entreprises deviennent de plus en plus des organisations «tout numérique». La gestion documentaire se déplace du papier vers le numérique et très peu d'élagage documentaire y est fait. On stocke, on stocke sans trop penser à cette masse qui grossit (et pollue). Il y a cependant des initiatives et des prises de conscience qui émergent tranquillement dans le monde documentaire. L'argument environnemental fait son chemin dans les organisations et cela peut représenter une opportunité pour la gestion documentaire. Surtout qu'il y a un enjeu monétaire pas très loin, car en réduisant la masse documentaire numérique, on réduit l'achat de matériel de stockage et le temps de gestion de tout ce matériel.

Détruire ou acheter du stockage supplémentaire?

Cependant, la question de la diminution du stockage numérique ne ressort pas beaucoup dans les discours de Facebook, Twitter et autres. Les spécialistes de l'information documentaire ne pourraient-ils pas apporter une solution pour diminuer les coûts? Prendre position et place en tant que spécialiste de l'évaluation et du désherbage?

De mon expérience, la destruction de données numériques dans les organisations n'est pas une priorité. Acheter plus de stockage et tout conserver reste la norme. La question du quoi détruire est toujours épineuse et la masse documentaire, qui se chiffre en millions de documents et de fichiers, reste toujours trop grande pour les ressources humaines disponibles, car oui, quand on parle de tri, il y a normalement un humain derrière qui réfléchit et qui pose une action.

Il semble y avoir deux tendances chez les spécialistes. D'un côté, l'évolution des technologies peut nous aider. Programmer des super logiciels, voire des robots, à faire le tri selon les critères établis par les spécialistes de l'information peut être une solution. Structurer les données en amont est aussi un champ d'intervention à développer davantage par les spécialistes. D'un autre côté, à quoi bon faire le tri? Pourquoi ne pas laisser l'oubli et l'obsolescence faire le travail? Selon la professeure en Information Studies Anne Gilliland, «l'énergie mise pour la sélection des documents nés numériques devrait être transférée dans une autre activité»[6], ici le «développement de stockage plus écologique, de moyens plus sophistiqués et réfléchis pour décrire et repérer les documents, ainsi que sur la compartimentation de la quantité massive de matériel préservé pour soutenir les besoins d'utilisation et de réutilisation toujours plus vastes des utilisateurs»[7]. Gilliland souligne, avec raison, «qu'il est impensable de pouvoir éliminer toutes traces des documents numériques que l'on retrouve sur les réseaux»[8]. Les ressources devraient être engagées à centraliser, retenir et sécuriser «la preuve numérique et que les professionnels deviennent les agents du contrôle intellectuel et physique. La seule élimination sélective envisageable est celle basée sur l'oubli. Pour elle, l'évaluation a fait son temps»[9]. L'archéologue et l'historien du futur se feront un plaisir de reconstituer et réinterpréter les traces que nous aurons laissées. Il en a toujours été ainsi d'ailleurs.

L'argument environnemental peut représenter une opportunité pour la gestion documentaire.

Quels trous dans notre mémoire?

Dans ce cas de figure, les efforts devraient être mis sur la description et la catégorisation des données essentielles. Le reste pourrait être détruit après un délai établi par les parties prenantes.

Le document numérique tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existera plus dans quelques années.

Les technologies évoluent vite et le coût du maintien des anciennes versions est important. Le big data peut apporter des pistes de solution, mais l'information se complexifie toujours plus. Le document numérique tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existera

1 Sciences-tech, «Internet engloutit près de 8% de la consommation électrique suisse» [En ligne], 2015, <http://www.rts.ch/info/sciences-tech/7286072-internet-engloutit-pres-de-8-de-la-consommation-electrique-suisse.html> (consulté le 2016-06-20).

2 Manenti, Boris, «Les vidéos de chat polluent plus que les avions» [En ligne], 2015, <http://tempsreel.nouvelobs.com/les-internets/20150930.OBS6808/les-videos-de-chat-polluent-plus-que-les-avions.html> (consulté le 2016-06-21).

3 Jost, Clément, «COP21: nos pratiques numériques sont-elles écologiques?» [En ligne], 2015, <http://www.archimag.com/vie-numerique/2015/11/30/cop21-pratiques-numeriques-ecologiques> (consulté le 2016-06-15).

4 Jost, idem.

5 Manenti, idem.

6 Compte-rendu du livre Wathley, Patricia et Caroline Brown, Archives and Recordkeeping: Theory Into Practice, London: Facet Publishing, 2013. Fait par Alexandra Buthieux paru dans la revue Archives, volume 16, numéro 1, 2015-2016, p. 104.

7 Idem.

8 Idem.

9 Idem.

plus dans quelques années. La donnée va devenir reine et les systèmes de lecture plus sophistiqués nous la retourneront avec intelligibilité. Mais établir ces critères de priorisation des données essentielles et mettre le paquet dans leur préservation et leur accessibilité au détriment d'une masse moins importante qui peut disparaître, cela ne nous renvoie-t-il pas aux principes de l'évaluation archivistique? Ainsi, coûte que coûte, même sans destructions volontaires systématiques, nous devrons vivre avec une mémoire électronique perforée. Que fait-on avec une belle robe de mariée en dentelle qui appartenait à notre arrière-grand-mère et que nous retrouvons dans une vieille malle avec des milliers de petites tâches de rouille, héritage d'anciennes mites? Nous en gardons le souvenir, mais le reste va aux ordures. Il en va de même pour les documents qui dorment sur nos réseaux, on les retrouve avec des trous, car les logiciels ne sont plus tout à fait interopérables. On les supprime alors et la planète souffle un peu mieux. Toutefois, est-ce vraiment une réponse durable aux problèmes environnementaux? Si nous laissons aux hasards du temps le soin de nous concocter cette sélection, nous perdrons la maîtrise de la gestion documentaire. Est-ce vraiment le patrimoine que nous souhaitons léguer à nos descendants? Une mémoire trouée aléatoirement et une société déshumanisée gouvernée par la mémoire imbécile des ordinateurs? À réfléchir ...

Contact: soroy541@gmail.com
Twitter: @So_Roy

Sophie Roy a une maîtrise en sciences de l'information, profil recherche, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal au Canada. Le sujet de son mémoire de maîtrise touchait la diffusion des archives avec les technologies du Web 2.0 dans un contexte muséal. Elle a d'abord travaillé en gestion documentaire et veille informationnelle dans le domaine de l'ingénierie civile, puis maintenant dans le domaine de la finance à Montréal.

ABSTRACT

Auch Dokumentenmanagement generiert Umweltkosten

Unsere Gesellschaft kümmert sich mehr und mehr um die Umwelt, und diese Haltung zeigt sich auch in unserem Willen, unseren Papierverbrauch zu reduzieren. Indes stellt sich die Frage: Ist die Produktion, Verwendung und Erhaltung von analogen Unterlagen allenfalls weniger belastend für die Umwelt als ihre digitalen Pendants? Auch nach mehreren Studien gibt es darüber noch keine Klarheit. Die Entmaterialisierung der Information bringt eine Zunahme von technischen Geräten mit sich, was einen hohen Energieverbrauch verursacht. Welche Lösungen können Informationsspezialisten für die Reduktion dieser Masse von Dokumenten bieten? Vernichten oder zusätzlichen Speicher kaufen? Hier sind mehrere Tendenzen auszumachen: Auf der einen Seite die technologische Entwicklung und die Automatisierung, die uns helfen können, eine sorgfältige Auswahl zu treffen, auf der anderen Seite das fortschreitende Vergessen und das Veralten von Technologien, die unser virtuelles Gedächtnis allmählich auslöschen.

Impressum arbido print arbido newsletter arbido website

print: © arbido ISSN 1420-102X
website + newsletter: © arbido newsl. ISSN 1661-786X
www.arbido.ch

Offizielle Publikationsorgane – *Organes officiels de publication*
Bibliothek Information Schweiz BIS (www.bis.info)
Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare VSA-AAS (www.vsa-aas.org)
Bibliothèque Information Suisse BIS
Association des archivistes suisses AAS-VSA

Chefredaktor – *Rédacteur en chef*
Sara Marty (sm) sm@arbido.ch

Redaktion BIS – *Rédaction BIS*
Katja Böspflug (kb), Myriam Erwin (me), Daniela Rüegg (dr)

Redaktion VSA-AAS – *Rédaction AAS-VSA*
Marguérite Bos (mb), Gilliane Kern (gk)

Layout, Druck – *Graphisme, Impression*
Stämpfli AG, Wölflistrasse 1, Postfach 8326, 3001 Bern, www.staempfli.com

Inserate – *Annonces*
Tel. 031 300 63 41, Fax 031 300 63 90
E-Mail inserate@staempfli.com

Abonnemente – *Abonnements*
Tel. 031 300 63 44, Fax 031 300 63 90
E-Mail abonnemente@staempfli.com

4 Hefte/Jahr: Fr. 115.– (im Mitgliederbeitrag inbegriffen).
Auslandsabonnemente: Fr. 135.– (inkl. Porto).
Einzelnummer: Fr. 30.– (plus Porto und Verpackung).
4 cahiers/année: Fr. 115.– (compris pour les adhérents).
Abonnements de l'étranger: Fr. 135.– (affranchissement compris).
Vente au numéro: Fr. 30.– (plus affranchissement et emballage).

Termine – *Dates*
Die nächste Ausgabe erscheint am 1. Dezember 2016.
Le prochain numéro paraît le 1er décembre 2016.

Thema – *Thèmes*
arbido Nr. 4: Sichtbar werden, sichtbar sein / *Devenir visible, être visible*

Inserateschluss Nr. 4 – *Délai d'insertion N° 4:* 19.10.2016

Newsletter
Pro Jahr erscheinen 8 elektronische Newsletters.
Siehe www.arbido.ch
Parution de 8 newsletters électroniques par an.
Voir www.arbido.ch

Publiziert mit Unterstützung der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW
Publié avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH